CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 25 juin 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 19 juin 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 00

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, M. Alain FOUQUET (départ après la DEL-2018-244), Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI (arrivée après la DEL-2018-244), Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, M. Gilles LATTÉ, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Bernard DUPRE, M. Daniel DIMICOLI, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, M. Gilles GROUSSARD, M. Emmanuel CAPUS (arrivée après la DEL-2018-244), M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Bruno GOUA, Mme Rachel CAPRON

Etaient excusés : Mme Françoise LE GOFF, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Marina PAILLOCHER, M. Luc BELOT, M. Vincent DULONG

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.
- Mme Françoise LE GOFF a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU (à partir de la DEL-2018-245)
- M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL (jusqu'à la DEL-2018-244)
- Mme Sophie LEBEAUPIN a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
- Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à M. Maxence HENRY (jusqu'à la DEL-2018-244)
- M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Alima TAHIRI

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 26 juin 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-246***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Compte administratif 2017

Rapporteur : Daniel DIMICOLI,

EXPOSE

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – RAPPORT DE PRESENTATION

➲ BUDGET PRINCIPAL

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article 1612-12 du CGCT), le Conseil Municipal adopte le compte administratif présenté par le Maire et arrête le compte de gestion du comptable public. Avant de vous prononcer sur ce compte administratif 2017, conforme au compte de gestion 2017 transmis par le Trésorier municipal, le présent document expose :

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2017 accompagnés des taux de réalisation, des niveaux de résultats et de la balance générale,
- Une analyse plus détaillée par section budgétaire (fonctionnement et investissement),
- Un point de situation au 31/12/2017 en matière de dette et de capacité de désendettement.

■ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

- ✓ **la sincérité du budget** avec un taux d'exécution consolidé de 99,6% des crédits prévus lors du BP 2017,
- ✓ **une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec + 1,4 % d'évolution des dépenses de fonctionnement** entre 2016 et 2017 *(hors indemnités SADAR),*
- ✓ **un niveau d'investissement en augmentation de 20 %** par rapport à 2016,
- ✓ Malgré la baisse de la DGF**, un niveau d'épargne brute stable par rapport à 2014.**

Ces résultats sont le fruit de notre stratégie financière bâtie pour **préserver l'épargne afin de financer les investissements structurants de notre territoire sans augmenter les impôts et en contenant la dette.**

La période 2014-2016 a marqué le rétablissement de la situation financière de la collectivité. En dépit d'une baisse drastique de DGF, cette première phase du mandat a permis de générer près de 28 M€ d'excédents budgétaires à fin 2016.

Ces efforts de gestion engagés depuis maintenant 4 ans contribuent à financer ainsi les hauts niveaux d'investissements de la seconde phase de ce mandat (68 M€ réalisés en 2017 et 91 M€ programmés en 2018) et permettent de contenir une dette par habitant dans la fourchette basse des collectivités de même strate.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

■ LES NIVEAUX DE REALISATION DU BUDGET 2017

L'écart entre le montant des crédits votés au BP 2017 et celui constaté au CA 2017 est un des indicateurs permettant de mesurer la sincérité de la prévision budgétaire et la qualité de son exécution. Ce taux de réalisation de 99,6 % permet de relativiser le poids des décisions modificatives en 2017 et de confirmer, malgré un environnement complexe et mouvant, **une exécution budgétaire respectueuse du principe de sincérité**.

	BP 2017	*CA 2017*	*Taux de réalisation en %*
Fonctionnement			
Recettes (hors cessions)	220,1	227,1	*103,2%*
Dépenses (hors frais financiers et CRFIP)	203,1	204,8	*100,8%*
Investissement			
Recettes (hors autofinancement et cessions)	55,1	50,7	*92,0%*
Dépenses (hors dette)	74,5	68,0	*91,3%*
TOTAL RECETTES ET DEPENSES	552,8	550,6	*99,6%*

Mouvements réels hors OCLT en M€

En complément de cette illustration pour 2017, il vous est présenté un zoom sur l'historique de la prévision des dépenses de fonctionnement depuis 2012.

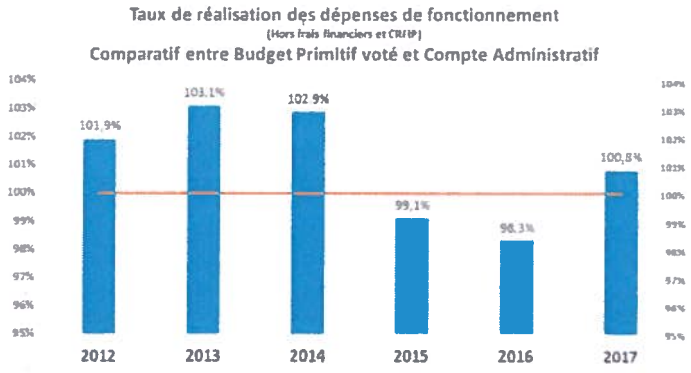

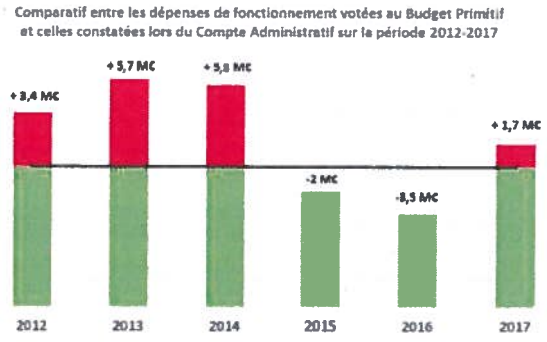

■ UN AUTOFINANCEMENT STABILISE

La chute continue de l'épargne constatée depuis de nombreuses années a été enrayée à partir de 2015 et la stabilisation des fondamentaux financiers est désormais actée après trois années d'efforts.

Les mesures financières correctrices engagées depuis 2014 ont ainsi permis de stabiliser ce ratio en compensant la baisse de DGF imposée par l'Etat. A périmètre constant (c'est à dire avec le même niveau de dotation forfaitaire qu'en 2013), nous aurions 12 M€ d'épargne de plus en 2017.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 *(dans l'Ordre du Jour)*

Evolution de l'épargne brute de 2011 à 2017 avec et sans la Contribution au Redressement des Finances Publiques

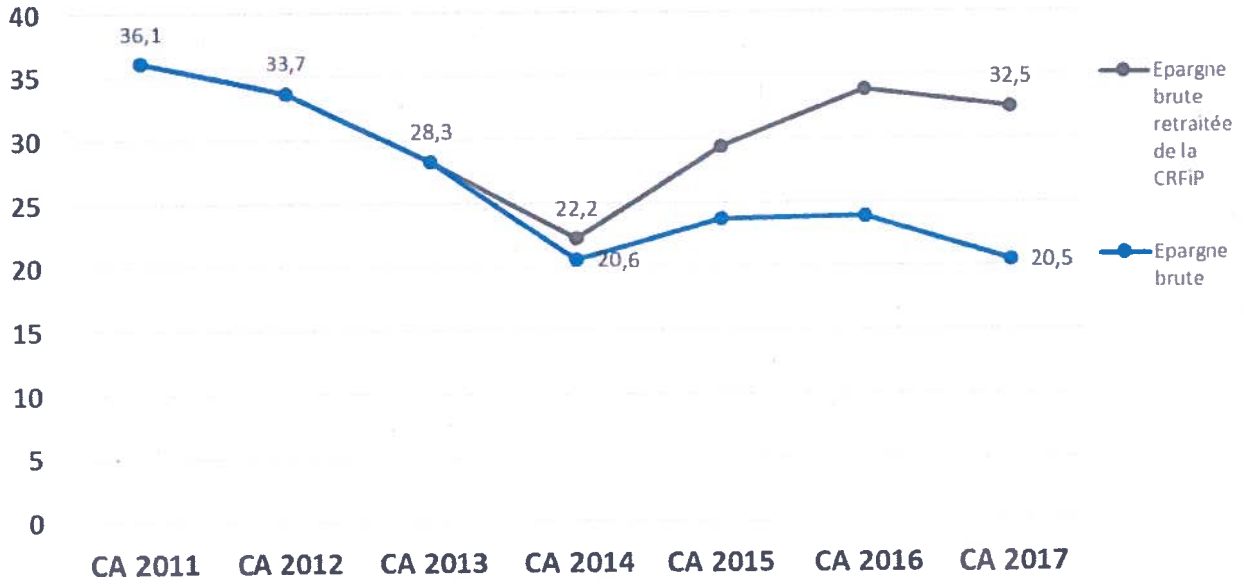

NB méthodologie : La courbe de l'épargne brute retraitée de la Contribution au Redressement des Finances Publiques est présentée sans retraitement des effets liés au passage en Communauté Urbaine

■ LES RESULTATS 2017

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution 2016/2017 en M€	Evolution 2016/2017 en %
Fonctionnement							
Recettes	222,1	226,8	232,0	226,3	227,1	0,8	0,4%
Dépenses (hors frais financiers et hors CRFIP)	192,4	204,5	206,3	200,3	204,8	4,5	2,2%
Epargne de gestion	**29,7**	**22,3**	**25,7**	**26,0**	**22,3**	**-3,7**	**-14,2%**
Frais financiers (hors ICNE)	1,4	1,7	2,0	2,1	1,8	-0,3	-14,3%
Epargne Brute	**28,3**	**20,6**	**23,7**	**23,9**	**20,5**	**-3,4**	**-14,2%**
Amortissement du capital (Hors OCLT)	3,1	4,0	5,1	6,3	7,0	0,7	11,1%
Epargne nette	**25,2**	**16,6**	**18,6**	**17,6**	**13,5**	**-4,1**	**-23,3%**
Investissement							
Dépenses (Hors dette)	73,4	64,8	51,3	56,8	68,0	11,2	19,7%
Recettes	67,3	62,0	52,6	57,3	50,7	-6,6	-11,5%
Solde investissement	**-6,1**	**-2,8**	**1,3**	**0,5**	**-17,3**	**-17,8**	
Résultat exercice	27,3	13,8	19,8	18,1	-3,8	-21,9	
Résultat de clôture	**-1,0**	**6,2**	**13,1**	**28,2**	**24,3**	**-3,9**	**-13,7%**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 *(dans l'Ordre du Jour)*

■ BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Compte Administratif 2017 se présente de façon synthétique comme suit :

FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2016	CA 2017	Evolution en K€ 2016 / 2017	% CA 2016 / CA 2017
Impôts et Taxes	120 278	125 249	4 971	4,1%
Dont taxe foncière et Taxe d'habitation	*96 150*	*97 783*	*1 633*	*1,7%*
Dont Attribution de Compensation et DSC	*9 832*	*11 649*	*1 817*	*18,5%*
Dont autres taxes	*14 296*	*15 817*	*1 521*	*10,6%*
Dotations subventions et Participations	66 024	66 004	-20	0,0%
Dont DGF	*48 803*	*48 560*	*-243*	*-0,5%*
Dont autres dotations	*17 221*	*17 444*	*223*	*1,3%*
Produits des services	19 900	20 065	165	0,8%
Produits financiers	3 115	2 494	-621	-19,9%
Produits des cessions et produits exceptionnels	10 962	8 415	-2 547	-23,2%
Autres Recettes	5 996	4 844	-1 152	-19,2%
TOTAL	226 275	227 071	796	0,4%

DEPENSES	CA 2016	CA 2017	Evolution en K€ 2016 / 2017	% CA 2016 / CA 2017
Dépenses de Personnel	114 303	116 411	2 108	1,8%
Subventions et participations	41 790	41 685	-105	-0,3%
Autres dépenses de fonctionnement	44 161	44 908	747	1,7%
Sous total hors indemnité SADAR	200 254	203 004	2 750	1,4%
SADAR		1 751		
TOTAL	200 254	204 755	4 501	2,2%
Epargne de Gestion	26 021	22 316	-3 705	-14,2%
Intérêts de la dette	2 081	1 854	-227	-10,9%
Epargne Brute	23 940	20 462	-3 478	-14,5%
Capital de la dette	6 351	6 967	616	9,7%
Epargne nette	17 589	13 495	-4 094	-23,3%

INVESTISSEMENT

RECETTES	CA 2016	CA 2017	Evolution en K€ 2016 / 2017	% CA 2016 / CA 2017
Epargne nette	17 589	13 495	-4 094	-23,3%
Dotations, fonds divers et autre	9 784	3 718	-6 066	-62,0%
Dont FCTVA	*9 291*	3 034	-6 257	-67,3%
Subventions et autres	11 538	8 264	-3 274	-28,4%
Gestion déléguée de la Voirie	15 119	13 696	-1 423	-9,4%
Cessions	0	0	0	
Emprunt	17 392	25 000	7 608	43,7%
TOTAL	71 422	64 173	-7 249	-10,1%

DEPENSES	CA 2016	CA 2017	Evolution en K€ 2016 / 2017	% CA 2016 / CA 2017
Dépenses et subventions d'équipement	41 181	55 644	14 463	35,1%
Gestion déléguée	15 609	12 337	-3 272	-21,0%
TOTAL	56 790	67 981	11 191	19,7%

Mouvements réels hors OCLT en k€

Comme lors de la présentation du Budget Primitif 2018, certains chiffres bruts de ce CA 2017 pourront être complétés par un certain nombre de retraitements comptables. Le principal retraitement concerne les modalités de comptabilisation de la Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFiP) comptabilisés dans le rapport comme une baisse de dotation et non comme une dépense de fonctionnement (comptabilisation prévue par la règlementation).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT STABLES

L'amélioration du poste impôts et taxes (+5 M€), la baisse de la DGF (-2,1 M€) et les recettes issues de la gestion dynamique de notre patrimoine sont les trois éléments marquants qui expliquent la quasi stabilité des recettes de fonctionnement de ce CA 2017.

RECETTES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Ecart 2016/2017	% 2016/2017
Impôts et Taxes	134 945	120 278	125 249	4 971	4,1%
Dotations subventions et Participations	68 009	66 024	66 004	-20	0,0%
Autres Recettes	29 059	39 973	35 818	-4 155	-10,4%
TOTAL	232 013	226 275	227 071	796	0,4%

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 *(dans l'Ordre du Jour)*

IMPOTS ET TAXES

RECETTES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Ecart 2016/2017	% 2016/2017
Impôts et Taxes	**134 945**	**120 278**	**125 249**	**4 971**	**4,1%**
Dont taxe foncière et Taxe d'habitation	*96 865*	*96 150*	*97 783*	*1 633*	1,7%
Dont Attribution de Compensation et DSC	*23 271*	*9 832*	*11 649*	*1 817*	18,5%
Dont autres taxes	*14 809*	*14 296*	*15 817*	*1 521*	10,6%

❖ 97,8 M€ DE TAXES FONCIERES ET DE TAXE D'HABITATION

Le produit fiscal entre 2016 et 2017 augmente de 1,6 M€ et passe de 96,2 M€ à 97,8 M€.

Produit fiscal en €	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution en M€	Evolution en %
Taxe d'habitation	38 829 109	38 217 527	39 016 664	*799 137*	**2,1%**
Taxe sur le foncier bâti	57 615 222	57 553 364	58 235 966	*682 602*	**1,2%**
Taxe sur le foncier non bâti	171 237	177 640	172 045	*-5 595*	**-3,1%**
Rôles supplémentaires	249 054	201 914	358 169	*156 255*	*77,4%*
Total produit fiscal	96 864 622	96 150 445	97 782 844	*1 632 399*	*1,7%*

Cette variation de 1,6 M€ s'explique par :

- une évolution de la valeur nominale des bases de + 0,4 %,
- **une évolution des bases physiques de nouveau positive** (+1,7% pour la taxe d'habitation et +0,8% pour la taxe foncière) qui souligne le dynamisme du secteur immobilier.

Mis à part le phénomène particulier sur l'année 2016 (impacts du dispositif de la ½ part fiscale pour les personnes veuves), l'évolution du produit fiscal se caractérise par une faible progression continue. Le graphique suivant illustre cette tendance :

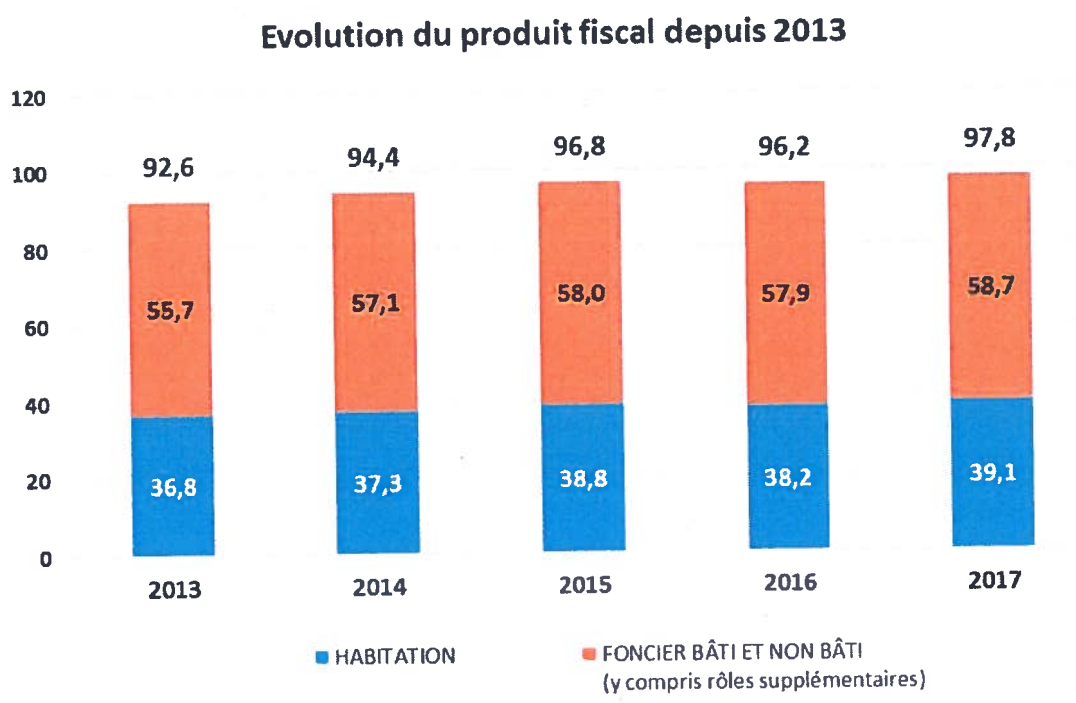

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

❖ 11,6 M€ D'ATTRIBUTION DE COMPENSATION ET DE DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE

Le montant de CA à CA progresse de +1,8 M€ pour porter le niveau des dotations d'agglomération à 11,6 M€. Ce montant se décompose en 5,6 M€ pour l'Attribution de Compensation et 6 M€ pour la Dotation de Solidarité Communautaire.

Il est à noter que les transferts de compétence réalisés en septembre 2015 lors de la transformation en Communauté Urbaine ont eu comme conséquence de fortement **modifier le montant de l'Attribution de Compensation versée aux différentes communes membres**. Ce montant a ainsi été ajusté de +1,8 M€ **en 2017** pour la Ville d'Angers suite aux travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) d'ALM. Il s'agit essentiellement d'une mise à jour des périmètres comptables associée à certaines compétences (dont les parkings en enclos ...).

❖ 15,8 M€ D'AUTRES TAXES

Le chapitre complet 73 « Impôts et taxes » représente 125,2 M€. Ce chapitre comprend en plus des 97,8 M€ de produit fiscal et des 11,6 M€ de dotations d'Agglomération (Attribution de Compensation et Dotation de Solidarité Communautaire) 15,8 M€ d'autres recettes. Les principales sont présentées ci-dessous :

- ✓ **le produit de taxe additionnelle sur les droits de mutation** a été constaté à 6,1 M€ il est en progression de 1,2 M€ par rapport au CA 2016,
- ✓ **le FPIC** (Fonds de péréquation intercommunal et communal) 2017 est de 2,4 M€,
- ✓ **la taxe d'électricité** est stable à 2,5 M€,
- ✓ **les droits de place** perçus pour le stationnement sur voirie en légère augmentation (+0,3 M€) pour atteindre 4 M€.

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

RECETTES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Ecart 2016/2017	% 2016/2017
Dotations subventions et Participations	**68 009**	**66 024**	**66 004**	**-20**	**0,0%**
Dont DGF	*50 854*	*48 803*	*48 560*	*-243*	-0,5%
Dont autres dotations	*17 155*	*17 221*	*17 444*	*223*	1,3%

❖ 48,6 M€ DE DGF (DOTATION FORFAITAIRE / DSU / DNP)

La DGF versée à la Ville est en baisse depuis 2014. Cette année 2017 a été marquée par une accentuation de l'effort demandé avec une perte supplémentaire de 2,1 M€ par rapport à 2016 pour la dotation forfaitaire.

Ainsi, le niveau de la DGF 2017 (48,6 M€) accordé par l'Etat à notre collectivité a baissé d'environ 10 % par rapport à celui de 2013 (53,2 M€) en dépit du dynamisme de la dotation de solidarité urbaine. Mais cette évolution de la DSU n'a compensé que la moitié de la baisse de DGF.

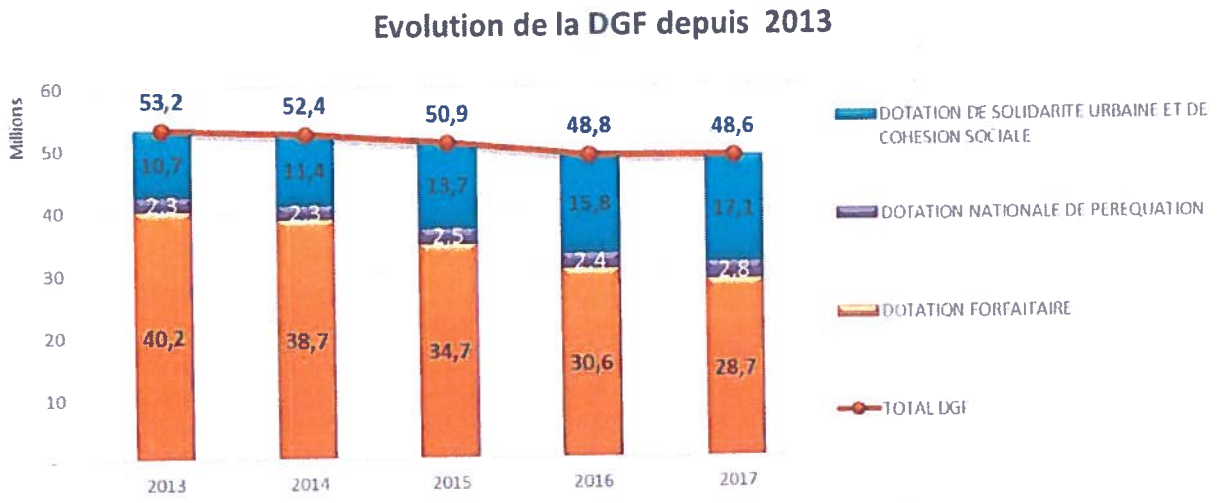

Au final, la CRFiP aura généré une perte cumulée de près de 29,2 M€ sur la période 2014-2017 sur les recettes de la Ville. Cette perte se décompose de la manière suivante :

en €	2014	2015	2016	2017	TOTAL 2014-2017
Perte cumulée par année liée à la CRFiP	-1 620 451	-5 685 775	-9 894 396	-11 990 430	-29 191 052
dont CRFiP 2014	*-1 620 451*	*-1 620 451*	*-1 620 451*	*-1 620 451*	*-6 481 804*
dont CRFiP 2015		*-4 065 324*	*-4 065 324*	*-4 065 324*	*-12 195 972*
dont CRFiP 2016			*-4 208 621*	*-4 208 621*	*-8 417 242*
dont CRFiP 2017				*-2 096 034*	*-2 096 034*

Après ces baisses drastiques, l'Etat a souhaité adopter une nouvelle approche dans ses relations financières avec les collectivités. Elle se concrétise par **un mécanisme contraignant la trajectoire d'évolution des dépenses de fonctionnement** des plus grandes collectivités (dépenses de fonctionnement du budget principal supérieures à 60 M€). Lors du Conseil Municipal du 28 mai 2018, notre Ville s'est engagée dans ce nouveau dispositif.

❖ 17,4 M€ D'AUTRES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Le chapitre 74 « Dotations et participations » représente 66 M€ et enregistre, en plus des 48,6 M€ de DGF, 17,4 M€ d'autres recettes dont :

- ✓ **les allocations compensatrices pour 5,4 M€,** en augmentation de **1,2 M€ (progression liée au dispositif d'exonération de la ½ part des personnes veuves),**
- ✓ **les participations de la CAF à près de 8,4 M€,** dont 5,4 M€ uniquement pour la petite enfance et 2,8 M€ pour les accueils de loisirs,
- ✓ **la dotation générale de décentralisation** en baisse de - 0,2 M€ pour se fixer à 0,9 M€ au CA 2017,
- ✓ **le fonds** d'amorçage pour les Temps d'Accueil Périscolaire d'un montant de 0,9 M€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 *(dans l'Ordre du Jour)*

AUTRES RECETTES (PRODUITS DES SERVICES / PRODUITS FINANCIERS / PRODUITS EXCEPTIONNELS)

Une fois ces principales recettes évoquées, cette rubrique présente les autres ressources de la collectivité. Cet éclairage n'est pas exhaustif et a plutôt vocation à évoquer les faits marquants sur chaque thématique.

RECETTES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Ecart 2016/2017	% 2016/2017
Autres Recettes	**29 059**	**39 973**	**35 818**	**-4 155**	**-10,4%**
Produits des services	*17 998*	*19 900*	*20 065*	*165*	0,8%
Autres produits de gestion courrante / Atténuation de charges	*7 302*	*5 996*	*4 844*	*-1 152*	-19,2%
Produits financiers	*1 694*	*3 115*	*2 494*	*-621*	-19,9%
Recettes des cessions et produits exceptionnels	*2 065*	*10 962*	*8 415*	*-2 547*	-23,2%

❖ PRODUITS DES SERVICES : 20,1 M€

Le chapitre budgétaire 70 « produits des services » est constitué des recettes perçues par la collectivité en raison des services assurés ou des produits vendus. Ce chapitre représente 20,06 M€ au CA 2017. On peut notamment citer :

- ✓ **les remboursements de frais par Angers Loire Métropole pour 8,1 M€** (remboursements des frais de personnel des agents dédiés à la compétence voirie suite au passage en Communauté Urbaine),

- ✓ **les diverses redevances pour 6,5 M€** :

  - les redevances à caractère sportif (Piscine, Salles de sport, Patinoire) : 3,4 M€,
  - les redevances à caractère social (Crèches, Accueil loisirs, Garderie) : 2,1 M€,
  - les redevances à caractère culturel (Conservatoire, Musées, Bibliothèques) : 0,7 M€.

❖ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 4,8 M€

Les chapitres 75 « Autres produits de gestion courante » et 013 « Atténuation de charges » enregistrent 4,8 M€ de recettes avec notamment les loyers perçus par la Ville pour 1,7 M€ et 1,3 M€ de participation des agents aux tickets restaurants. A noter, le transfert vers ALM des redevances versées par notre délégataire dans le cadre de l'exploitation des parkings en enclos (compétence transférée dans le cadre de la création de la Communauté Urbaine) a généré une baisse de 0,9 M€ des réalisations sur ce chapitre mais explique la moitié de l'ajustement de 1,8 M€ de l'AC.

❖ PRODUITS FINANCIERS : 2,5 M€

Le chapitre 76 « Produits financiers » représente 2,5 M€ de recettes en 2017. Il est composé essentiellement des produits de participations qui s'élèvent à 2,3 M€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

❖ RECETTES DE CESSIONS ET PRODUITS EXCEPTIONNELS : 8,4 M€

Le chapitre 77 « recettes de cessions et produits exceptionnels » contient à la fois le produit tiré des indemnisations d'assurance (qui est de l'ordre de 0,23 M€) et les opérations de cession d'actifs.
En 2017, **le volume des produits de cessions est de 6,9 M€** et se compose notamment des éléments suivants :

- Cession immobilière HERA SIAGO, Rue André Bocquel : 2,2 M€
- Cession immobilière PODHELIA, Rue Baudrière : 1,7 M€,
- Cessions SOCLOVA, rue David d'Angers : 0,8 M€.

Ce montant est en baisse de – 2,5 M€ compte tenu des cessions exceptionnelles réalisées en 2016 lors du passage en Communauté Urbaine (cessions des parts sociales de la Soclova, d'Alter et de la Sominval notamment pour 8,7 M€).

■ DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DE CELLES DE 2014

Les dépenses de fonctionnement *(hors intérêts de la dette et dépenses exceptionnelles)* affichent une hausse de 1,4 % par rapport au CA 2016 mais restent au niveau de celles de 2014.

DEPENSES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution en M€	Evolution en %
Dépenses de personnel	111,3	114,2	114,3	116,4	2,1	1,8%
Subventions et participations	42,1	42,9	41,8	41,7	-0,1	-0,3%
Autres dépenses	51,1	49,2	44,2	44,9	0,7	1,7%
Sous Total (Hors indemnité SADAR)	204,5	206,3	200,3	203,0	2,7	1,4%
Indemnité SADAR				1,7		
Total en M	204,5	206,3	200,3	204,7	4,4	2,2%

Pour mémoire, les **1,7 M€ concernent l'indemnisation de résiliation du bail emphytéotique avec le Syndicat mixte Angevin pour le Développement et l'Application de la Recherche** (SADAR) en vue de revendre la parcelle située 10 rue André Bocquel dans le cadre de la démarche d'optimisation du patrimoine immobilier (une recette de cession de 2.1 M€ a été réalisée en 2017).

❖ DES CHARGES DE PERSONNEL A 116,4 M€

Les dépenses du chapitre 012 « Charges de personnel » passent de 114,3 M€ réalisées au CA 2016 à 116,4 M€ au CA 2017 soit +1.8%. A titre de compléments, vous trouverez ci-dessous l'historique de de ce taux d'évolution depuis 2013.

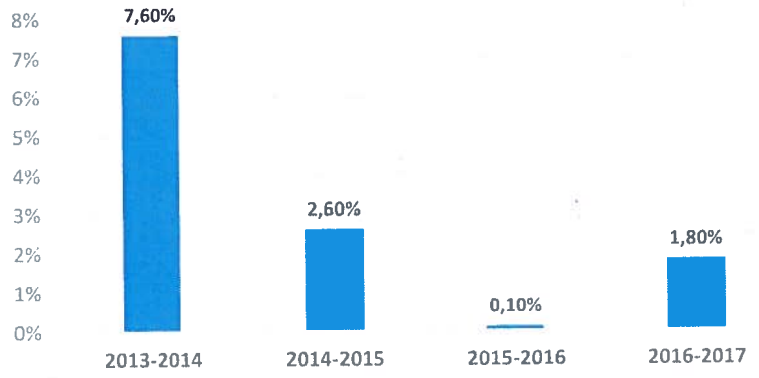

Les facteurs d'explication à cette évolution de + 1,8% se déclinent en deux temps :

- **L'impact des décisions de l'Etat** (Revalorisation du point d'indice au 1er février 2017, **mise en œuvre du PPCR,** augmentation des cotisations sociales CNRACL, IRCANTEC,...) pour **2,1 M€** soit **+1,8** % et **le Glissement Vieillesse Technicité** pour **0,9 M€ soit +0,8 %**

- Ces différentes augmentations ont été compensées par les **différents efforts de gestion estimés à 0,9 M€ soit -0,8% qui concrétisent les orientations stratégiques en matière de ressources humaines** (stabilisation des effectifs, maitrise de la masse salariale, développement de la mutualisation et accompagnement renforcé des parcours professionnels).

❖ SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : 41,7 M€

Les subventions de fonctionnement se situent à 41,7 M€. Ce niveau continue de positionner Angers dans le haut des communes de notre strate.

L'analyse des comptes administratifs réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques confirme ce haut niveau de versement et précise que **les subventions de fonctionnement de la Ville d'Angers (en € par habitant) sont supérieures de 70 % à la moyenne des communes de même strate pour les dernières années connues 2015 et 2016** (272 € par habitant pour la Ville d'Angers contre 159 € pour les communes de même strate en 2016).

A titre de complément, vous trouverez ci-après la structure des subventions de notre collectivité par type d'organisme et par secteur d'activité en k€ :

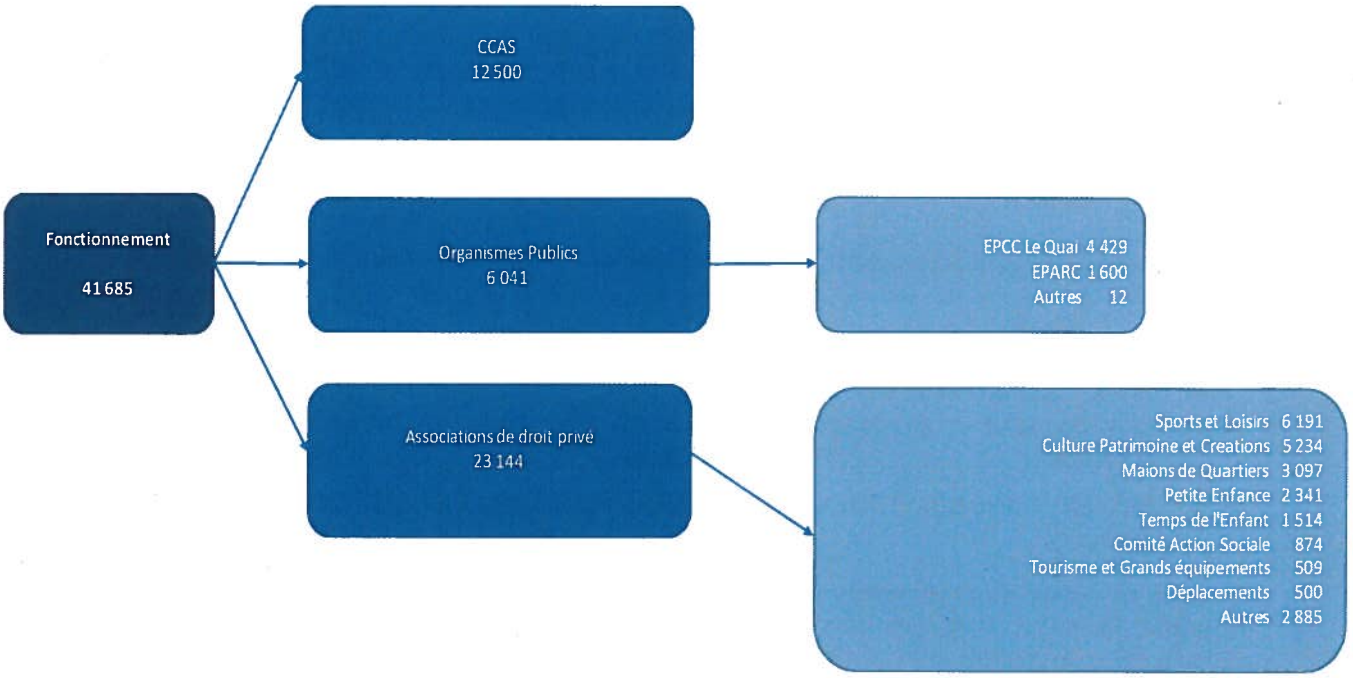

❖ 44,9 M€ POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les dépenses de fonctionnement *(hors indemnité de résiliation du bail emphytéotique du SADAR)* **sont positionnées à 44,9 M€ soit + 0,7 M€ par rapport à 2016. Cela s'explique essentiellement par une hausse des charges de fluides (électricité et chauffage urbain pour +0,4 M€** et le remboursement à ALM des frais 2016 et 2017 associés à la plateforme ADS (Application du Droit des Sols) pour +0,3 M€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

■ AVEC 68 M€, DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SOUTENUES

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENTRE 2010 ET 2017 en M€

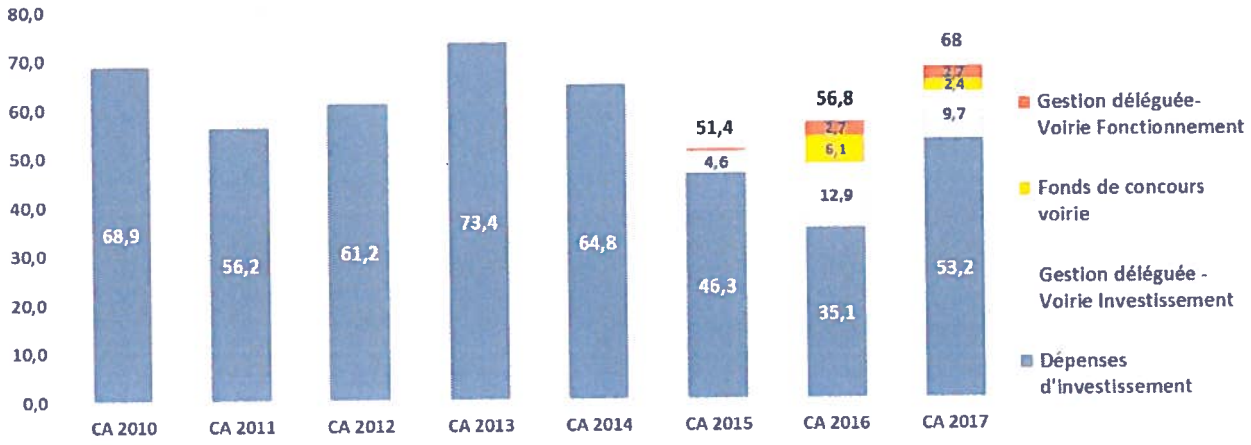

Selon le périmètre retenu, deux chiffres peuvent s'appliquer aux réalisations d'investissement 2017 de la Ville :

- **68 M€** : addition entre les 55,6 M€ (53,2 M€ +2,4 M€) d'investissement après le passage en CU et 12,4 M€ (9,7 M€ +2,7 M€) de gestion déléguée à la Ville par la CU en matière de voirie et eaux pluviales,
- **53,2 M€** : dépenses d'investissement hors gestion déléguée de la voirie et de l'éclairage public.

La mise en œuvre du programme municipal (Plan d'urgence voirie, plan places, Cœur de Maine, Nouvelle Patinoire, Parc des sports de la Baumette, réhabilitation du Centre des Congrès, végétalisation du cœur de ville ...) s'illustre dans cet exercice 2017 avant l'année charnière de 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 *(dans l'Ordre du Jour)*

Une présentation plus détaillée des principales opérations 2017 vient compléter ces éléments en distinguant :

- les crédits portés dans le cadre des politiques publiques d'intervention,
- les moyens associés au pilotage mutualisé des politiques,
- les moyens associés à la gestion déléguée de la compétence voirie et éclairage publique.

PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Montant réalisé CA 2017
Coeur de Maine	6 154 352
Parc des Sports de la Baumette	5 285 677
Nouvelle patinoire - Création	3 899 944
ZAC (Capucins / Thiers Boisnet / Roseraie)	3 789 198
Stade Raymond Kopa Tribune Colombier	3 590 407
Maison de Quartier Lac de Maine	3 270 816
Autres stades (Gazon synthétique / Eclairage ...)	1 360 793
Actions foncières	1 328 653
Végétalisation coeur de ville (Jeanne d'Arc et Place de la République)	1 258 268
Centre des congrès - Réhabilitation	1 072 389
Total	31 010 498

PRINCIPALES OPERATIONS PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES	Montant réalisé CA 2017
Gros entretien et grosses réparations des bâtiments	8 736 353
Refacturations moyens informatiques	1 455 999
Véhicules (dont Propreté Publique / Parcs et Jardins ...)	731 518
Total	10 923 871

PRINCIPALES OPERATIONS FONDS CONCOURS ET GESTION DELEGUE DE LA VOIRIE	Montant réalisé CA 2017
Gestion déléguée - Voirie et Eaux Pluviales DF	912 123
Gestion déléguée - Voirie et Eaux Pluviales DI	9 328 572
Gestion déléguée - Eclairage Public DF	1 763 145
Gestion déléguée - Eclairage Public DI	331 773
Gestion déléguée - Voirie et Eaux Pluviales RF	1 012
Fonds de concours	2 365 896
Total	14 702 521

Total des crédits représentés	56 636 890
Total des crédits réalisés	67 981 308
% sur le total des crédits réalisés	83%

A titre de compléments, les travaux réalisés rue de la Madeleine (pour 588 K€), carrefour Rameau (pour 577 k€), rue du Quinconce (pour 562 k€), rue de la Chambre aux Deniers (pour 543 k€), rue Saumuroise (pour 386 k€), route de Bouchemaine (pour 248 k€), boulevard Joffre (pour 258 k€), place Leclerc (pour 200 k€), ... illustrent une partie des travaux de voirie réalisés dans le cadre de la convention de gestion avec ALM.

■ DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PRESERVEES

Conformément à notre stratégie financière annoncée lors des différents débats d'orientations budgétaires et budgets primitifs, la structure de financement de nos investissements s'adapte au rythme des dépenses à financer, au niveau annuel de l'épargne dégagée et aux conditions des marchés financiers. Compte tenu de ces éléments en 2017 et notamment des taux historiquement bas, la proportion de recours à l'emprunt est en progression par rapport à 2016 mais reste largement inférieur au niveau de 2014.

Structure de financement des investissements de 2014 à 2017

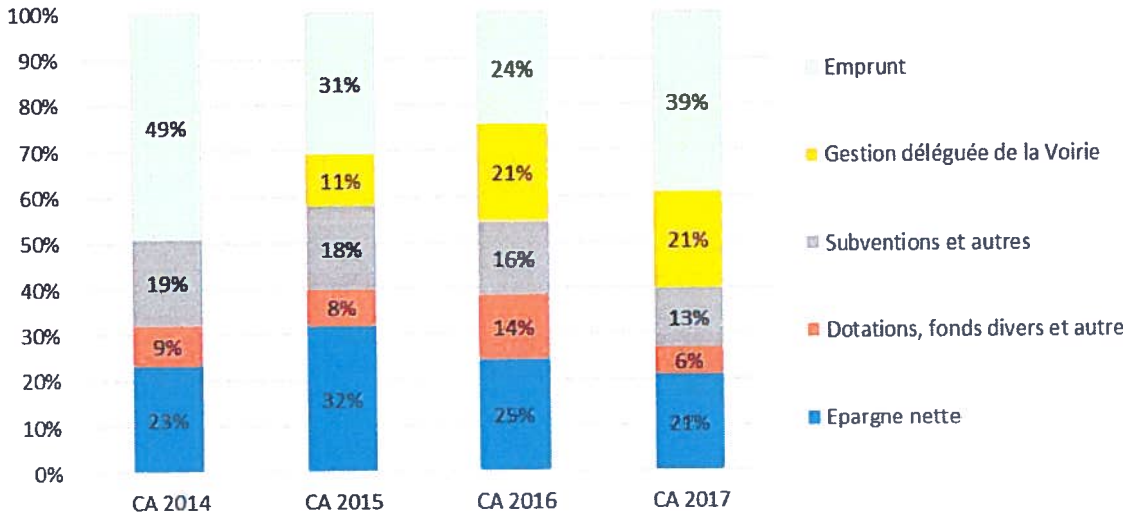

Les recettes de la section d'investissement se répartissent ainsi :

❖ FCTVA ET TAXE D'AMENAGEMENT : 3,7 M€

Le fonds de compensation de la TVA passe de 9,3 M€ à 3 M€ compte tenu du cycle des investissements. Cette baisse est à relier aussi au niveau exceptionnel de 2016 qui correspondait à la récupération de la TVA associée à l'équipement Aquavita (plus de 5 M€).

❖ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET AUTRES : 8,3 M€

Les subventions d'investissement passent de 11,5 M€ à 8,3 M€ compte tenu là aussi du cycle des investissements. Les principales subventions versées sont détaillées dans le tableau suivant :

en M€	CA 2017	Origine de la subvention
Nouvelle patinoire	2,5	ALM
Amendes de police	2,2	Etat
Autres	0,6	Région / Etat / ALM
Total	5,3	

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 *(dans l'Ordre du Jour)*

■ UNE EVOLUTION DE LA DETTE MAITRISÉE

La stratégie d'endettement de la collectivité annoncée en début de mandat poursuit sa réalisation pour atteindre 126,6 M€ au 31/12/2017

❖ EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE DEPUIS 2012

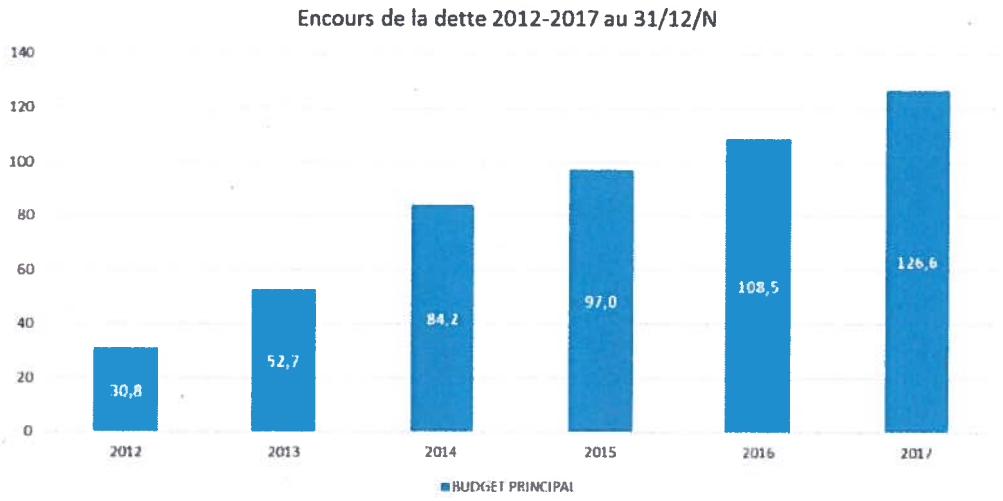

❖ LES EMPRUNTS 2017 : CONDITIONS FINANCIERES OBTENUES

La mise en œuvre de la stratégie de dette de la collectivité se réalise à des conditions financières de grande qualité. Vous trouverez ci-après les caractéristiques des quatre nouveaux emprunts réalisés en 2017 pour 25 M€ au total :

- 6,5 M€ contractés auprès de la Caisse des dépôts et Consignations au taux fixe de 1,5 % sur 20 ans,
- 2 M€ de prêt à taux 0% contractés auprès de la Caisse des dépôts et Consignations,
- 5 M€ contractés auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 1,35% sur 20 ans,
- 11,5 M€ contractés auprès de la Société Générale sur un taux variable Euribor 3 mois + 0,40% sur 20 ans (soit 0.4 % au 01/01/2018).

Ces différentes conditions financières nous permettent de présenter un taux moyen des nouveaux encours 2017 **à 0,8% pour une durée moyenne de 20 ans.**

❖ LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

La capacité de désendettement traduit le temps nécessaire au remboursement de l'ensemble du capital de la dette, si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute. En 2017, ce ratio se situe à 6,2 ans. Cela reste loin du niveau prudentiel de 12 ans évoqués dans la loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022.

Le tableau et le graphique qui suivent permettent de visualiser ces éléments d'analyse :

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Encours de dette au 31 décembre N en M€	84,2	97,0	108,5	126,6
Epargne brute en M€	20,6	23,7	23,9	20,5
Capacité de désendettement en nb d'années	4,1	4,1	4,5	6,2

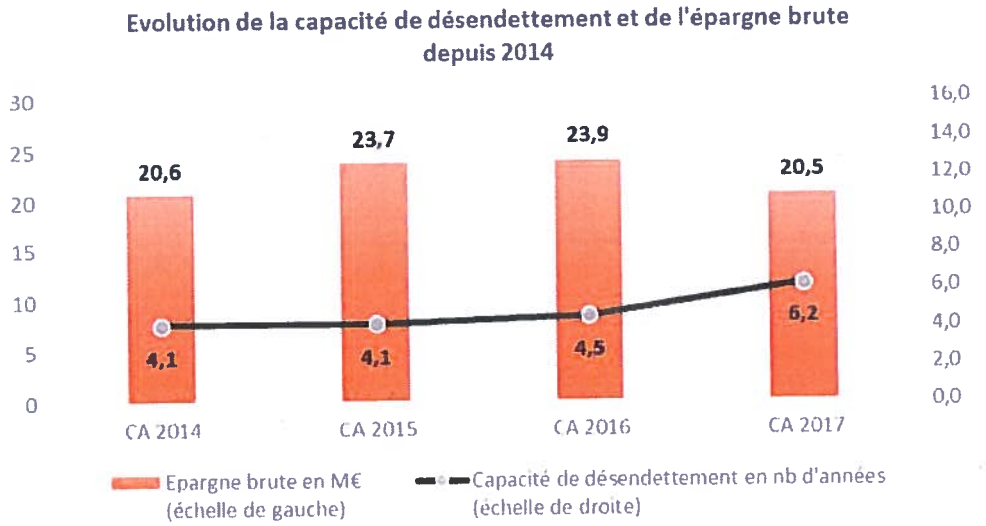

NB méthodologie : la baisse de la DGF, le passage en communauté urbaine, la présence de dépenses et/ou de recettes exceptionnelles ne font pas l'objet d'un retraitement spécifique pour le calcul de ce ratio

■ ANALYSE FINANCIERE (CHIFFRES DGFIP 2016) : COMMENT SE SITUE LA VILLE D'ANGERS ?

Pour compléter cet indice synthétique, vous trouverez ci-après le profil financier de la Ville d'Angers établi sur la base des derniers ratios 2016 de la Direction Générale des Finances Publiques. Ce graphique permet de comparer les ratios moyens des communes de même strate démographique à ceux de la ville d'Angers pour 2016. Ce qui peut être noté comme significatif (et qui n'a quasiment pas évolué par rapport à 2015) :

- des subventions de fonctionnement en € par habitant qui sont supérieurs de 70 % à la moyenne des communes de même strate,
- des ratios de dette favorables avec des niveaux d'encours et de taux moyens inférieurs de 40 % aux moyennes de la strate,
- un ratio de DGF supérieur aux moyennes de la strate qui s'explique par un effet dotation de solidarité urbaine particulièrement marqué dans notre commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Chiffres 2016 produits par la Direction Générale des Finances Publiques	Chiffres 2016 de la Ville d'Angers en € par Habitant	Moyenne 2016 des villes de même strate en € par habitant	Rapport entre les chiffres d'Angers / la moyenne de la strate en %
Subventions de fonctionnement	272	159	171%
Dépenses de personnel	728	689	106%
Produits Impôts locaux	622	638	97%
Dotations	316	216	146%
Dépenses d'investissement	211	261	81%
Encours de dette	703	1175	60%
Taux moyen de la dette	1,7%	3%	58%

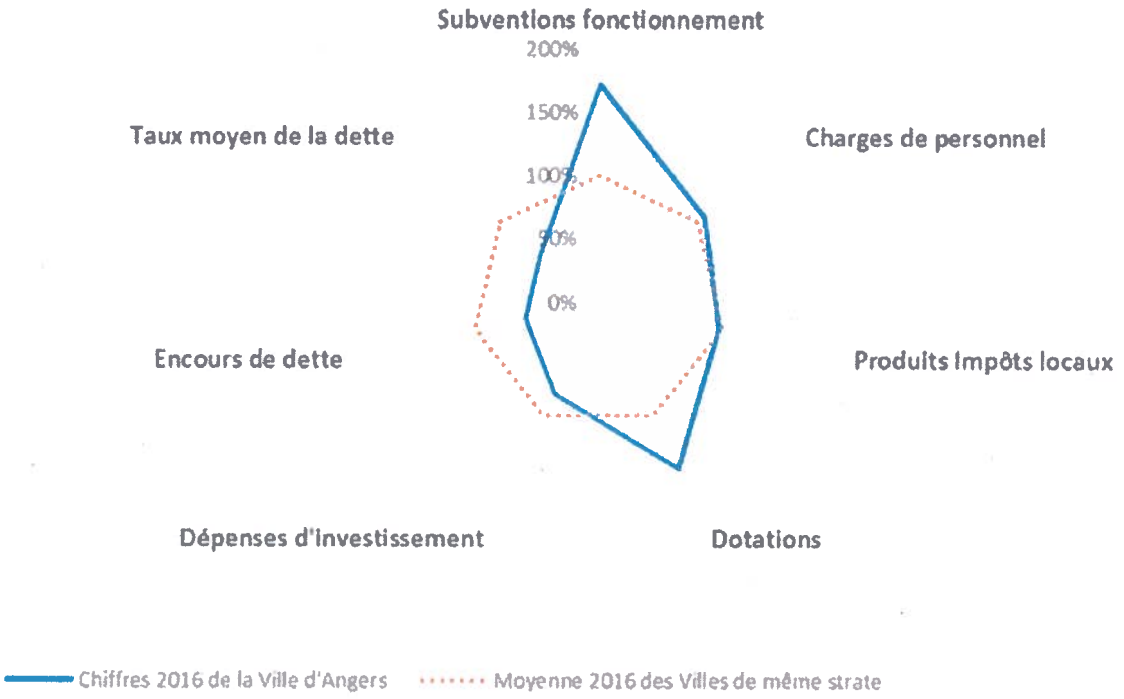

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

➲ BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE

Le Compte Administratif 2017 se présente de la façon suivante (en k€) :

	CA 2017
Fonctionnement	
Recettes	-
Dépenses	70,27
Epargne Nette	- 70,27
Investissement	
Dépenses	220,64
Recettes	313,45
Solde d'investissement	92,81
Résultat exercice	22,54
Résultat de clôture	- 18,23

CONCLUSION

Grâce aux efforts de gestion entrepris dès 2014, notre collectivité est parvenue à stabiliser son niveau d'épargne sans augmenter ses taux d'imposition à l'issue d'une période marquée par une ponction croissante de DGF par l'Etat.

La poursuite de ces efforts devrait nous permettre de respecter le contrat financier récemment signé avec l'Etat en maintenant la progression de nos dépenses réelles de fonctionnement à moins de 1,2% par an, tout en abordant dans de bonnes conditions un cycle d'investissement soutenu.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***
Considérant l'avis de la commission Finances du 14 juin 2018

DELIBERE

Approuve le compte administratif du budget principal et du budget annexe Boucle Optique Angevine de l'exercice 2017

Arrête les résultats de l'exercice hors résultats antérieurs à se décomposant comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	- 8 791 256,97	4 922 281,13	- 3 868 975,84
BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE	92 808,96	- 70 269,55	22 539,41
BUDGET GENERAL	- 8 698 448,01	4 852 011,58	- 3 846 436,43

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	RESULTAT DE CLOTURE FIN 2016	Part affectée à l'investissement en 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTES A REALISER	SOLDES DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE
BUDGET PRINCIPAL	28 173 123,99	-	- 3 868 975,84	24 304 148,15	11 867 385,90	14 336 762,25
BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE	240 252,17	281 020,20	22 539,41	- 18 228,62	55 410,55	- 73 639,17
BUDGET GENERAL	28 413 376,16	281 020,20	- 3 846 436,43	24 285 919,53	11 922 796,45	14 263 123,08

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité
Contre: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, Mme Rachel CAPRON.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué
Florian SANTINHO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -